

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF55

présenté par

M. Mickaël Bouloux, M. Baptiste, M. Philippe Brun, Mme Pires Beaune et les membres du groupe
Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« visant à élargir les prérogatives de la douane française ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à laisser toutes considérations
politiciennes ou idéologiques hors de ce texte.